



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE
N° 2024 / 022**

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 19

Exprimés : 24

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 1^{er} février 2024.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Gilles BARJOU, Jeanine CALCIO GAUDINO, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Guy ROY, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM, Nicole ELBACHIR.

Absent représenté : Bernard CLEMENT, Jean-François FICHOT, Sophie DUFIT, Sylviane TOULON, Silvia LARRANDART.

Absent excusé : Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Christian ROBERT.

Nomenclature @CTES : Finances / Subventions

FINANCES

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2024

- Vu le budget primitif 2024 ;
- Vu l'avis favorable de la commission en charge de la culture, du sport, de la jeunesse, de l'animation de la ville et de la vie associative du 15/01/2024 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 24
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'accorder les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées :

Associations	Montant alloué pour 2024
Association sportive du collège Abel Minard	300 €
Académie de Musique Ancienne de Tonnerre (AMAT)	1 900 €
Association « Le café des glaces »	2 000 €
Chœur du Tonnerrois	550 €
Danses du Tonnerre	500 €
GAR 40	1 000 €
Orchestre d'Harmonie de la Ville Tonnerre	4 000 €
La Septima – Tonnerre s'éclaire	500 €
MJC du Tonnerrois	2 000 €
Tonnerre Culture	3 000 €
Action Artistique	2 000 €
Les Amis du Chevalier d'Eon **	2 000 €

Adavirs	6 000 €
Centre d'info. Sur les droits des femmes et des familles	3 500 €
Favec Conjointes Survivants et Orphelins	150 €
Lady cat	400 €
Les restaurants du Cœur	550 €
Secours Catholique	1 200 €
Secours Populaire	550 €
Visite des malades en étab. Hospit. Et maison de retraite	250 €
Exposition L'Aracande par JR Dantou ***	1 500 €
Concert Stoncca Live	1 000 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers (Gala de catch) ***	1 500 €
Caisses à Savon	1 500 €
30 Millions d'Amis (convention)	2 000 €
APEC – Association de Parents d'élève	500 €

* sous réserve de la tenue de la manifestation en 2024 (ou 2025 pour la Saint-Vincent)

** sous réserve de la tenue de manifestations dans la ville en 2024.

*** suivant contrat de coproduction

- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif de l'exercice 2024.
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les contrats de coproduction pour l'exposition organisée par l'Aracande et le Gala de Catch.



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre